

**Les inscriptions royales de Suse, Musée du Louvre (RMN, Paris, 1995), par Florence Malbran-Labat —**

L'interprétation des textes élamites reste difficile et incertaine, elle demande donc le respect des quelques valeurs sûres et des schémas incontournables de la langue. Les recherches qu'elle suscite sont longues et parfois hypothétiques, aussi faut-il de préférence s'appuyer sur les publications récentes pour mieux l'appréhender.

Les traductions d'un même texte peuvent parfois être très différentes, voire opposées. Un exemple valant plus qu'un long discours, nous avons choisi un des textes publiés dernièrement par F. Malbran, afin d'illustrer ces propos.

Il s'agit du n° 57 de l'ouvrage cité. Étant donné son caractère conventionnel, la titulature du souverain Štruk-Nahhunte II, auteur de l'inscription, n'a pas été rapportée.

- (4) ... su-gír
- (5) I<sup>h</sup>u-te-lu-du-uš d<sup>i</sup>in-šu-uš-na-ak su-gír
- (6) Išil-ah-na-ha-am-ru d<sup>l</sup>la-ga-mar su-gír I<sup>d</sup>hu-ban
- (7) im-me-en-na PAP 3 su-un-kip sir-ma-pu pi-it-te-na
- (8) ú Išu-ut-ru-uk d<sup>PÍR</sup> su-un-ki-me-na hu-ma-an-ka<sub>4</sub>
- (9) I<sup>i</sup>n-šu-uš-na-ak na-pír-ú-ri ur-tah-ha-an-ra
- (10) ku-ku-un-nu-um pi-it-te-na sa-ri pa-ha-ah
- (11) a-ak d<sup>i</sup>in-šu-uš-na-ak AŠ kar-<in>-taš hu-ma-ah a-ak
- (12) ni-hu-pa-e ir ku-ba-ah ba-li-ik-ma-an-ki a-ak im-me
- (13) tu-ru-uh šil-ha-ma-an-ki a-ak im-me hu-uh-tah e
- (14) d<sup>i</sup>in-šu-uš-na-ak na-pír-ú-ri nu šil-ha-an-du-ú
- (15) ú hi-iš a-ha ku-tu-uh ak-ka<sub>4</sub> ú-mu-na hi-iš-da
- (16) zi-ti-in d<sup>i</sup>in-šu-uš-na-ak-me ma-ni-iš-ni
- (17) a-ak hi-šá d<sup>i</sup>in-šu-uš-na-ak-me a-ni pi-te-en

Traduction de F. Malbran. (op. cit., p. 135-136.)

(4-5) le roi Hutelutuš-Inšušinak, (5-6) le roi Šilhanahamru-Lagamar, (6-7) le roi Humbanimmena, (7) — en tout trois rois —, en considération de ce que je leur devais<sup>?</sup>, (8) moi, Šutruk-Nahhunte, une fois en possession de la royauté (9) avec l'aide d'Inšušinak, mon dieu (10) concernant<sup>?</sup> le *kukunnum*, je (l')ai protégé en le déplaçant<sup>?</sup> (11) et pour Inšušinak, je me suis emparé de Karintaš et (12-13) j'(y) ai établi son observance<sup>?</sup>. J'ai décidé qu'il soit l'objet de mes efforts<sup>?</sup> mais je ne l'ai pas<sup>?</sup> dit<sup>?</sup>, j'ai décidé de le renforcer, mais je ne l'ai pas<sup>?</sup> accompli<sup>?</sup> (13-14) Ô Inšušinak, mon dieu, toi, tu m'as rendu fort : (15) moi, j'ai fait ici prospérer le nom. (15-16) Celui qui oublierait<sup>?</sup> ce qui m'appartient, puisse-t-il perdre la bénédiction d'Inšušinak (16) et être exclu de la lumière d'Inšušinak!

L'auteur indique dans son commentaire : « Dans ce contexte où est évoqué un autre lieu que Suse, on peut faire l'hypothèse que le *kukunnum* du dieu a été 'déraciné' et réimplanté ailleurs, en Karintaš ».

Les rois élamites avaient coutume de conserver les statues et les stèles des souverains anciens, même leurs inscriptions dédicatoires sur briques. Šilhak-Inšušinak indique avoir caché (*sinki*) dans une sorte de « *naos* » fait de bronze et d'or, les statuettes des rois défunts de sa dynastie, la sienne et celles des membres vivants de la famille royale (cf. EKI 46 et 47). Ces effigies qui perpétuaient la prière devant le dieu de l'endroit sous la vigilance des divinités protectrices, avaient été placées dans la chapelle dynastique d'un temple situé hors de la « Ville-Haute ». Par ailleurs, le rapt de stèles et de statues aussi bien royales que divines, est bien connu.

Selon notre interprétation, ce texte quelque peu hermétique n'évoquerait pas le déplacement, peu probable, du *kukunnum* de Suse à Karintaš (voir aussi remarques, l. 11, l'emploi du verbe *huma*), d'autant plus que cette localité avait un passé d'hostilité avec l'Élam (cf. EKI 51). Il concernerait plutôt l'installation des statues de rois défunts à l'intérieur de ce *kukunnum*. Si la statue d'Inšušinak qui y siégeait normalement, avait bien été ramenée de Karintaš, les statues royales pourraient ne pas avoir été reprises à l'ennemi,

mais avoir été simplement déplacées d'un temple ruiné dans un autre, en occurrence le *kukunnum* de Suse. Autre divergence d'interprétation importante, les trois dernières lignes de l'inscription que F. Malbran traduit par une malédiction, semblent correspondre à une exhortation (pour le même type d'exhortation, cf. M.J. Stève, « Nouveaux mélanges épigraphiques », MDAI LIII, 1987, 24). Notre interprétation tient compte des variantes significatives indiquées dans EKI.

Notre propre traduction justifiée :

(4-5) le roi Hutelutuš-Inšušinak, (5-6) le roi Šilhanahamru-Lagamar, (6-7) le roi Humbanimmena, (7) au total 3 rois (= 3 statues royales) qui, en reconnaissance, sont (ici) enfermées par « mes soins ». (8) Moi Šutruk-Nahhunte, (lorsque) j'enlevai le « bien royal », — (10, début) actuellement placé en sûreté dans le *kukunnum*, (9) ainsi qu'Inšušinak, mon dieu, me le conseillait — (10, fin) j'ai paré à (sa) destruction. (11) Et je me suis emparé (de la statue) d'Inšušinak à Karintaš, (12) et, pour lui, j'ai dressé leurs « effigies »<sup>?</sup>. (12-13) Je n'ai pas (toujours) parlé du labeur que je m'imposais (13), je n'ai pas (toujours) fait ce que je voulais consolider (pour toi). (14) Ô Inšušinak, mon dieu, (à toi) qui donnes la force, (15) moi, là, j'ai préservé le nom. Celui qui le mien aurait conservé (16) puisse-t-il perpétuer<sup>?</sup> le contentement d'Inšušinak! (17) Et que le rayonnement d'Inšušinak ne soit (à jamais) perdu!

#### Remarques

- l. 7 La mention « statue de » n'est pas utile en élamite. *sir-ma-pu* est à lire *sir.ma ap u*, « en reconnaissance, eux, par moi ». *pitte* : « placer à l'intérieur / en sûreté, enfermer ».
- l. 8 *sunkime-na* : « (choses) de la royauté », traduit par « bien royal ».
- l. 9 La signification réelle du verbe *tahha* est difficile à cerner.
- l.10 *sari paha* : « (de) l'action de détruire protéger/parer à ».
- l. 11 Les Élamites utilisent le verbe *huma* lorsqu'ils s'emparent de statues ou de stèles, mais c'est le verbe *halpu* « tuer, anéantir » qui est employé lors de la prise d'une ville ou d'un pays.

La présence de AŠ placé devant Karintaš suffit pour marquer la notion de lieu ; « roi de Karintaš » est écrit *sugir Karintaš-irra*.

l.12 *ni-hupa* pourrait signifier « suivre/continuer l'être » d'où la traduction « effigies? ». Ce composé semble correspondre au mot *šar* dans la version suivante :

šar ir te-en-gi-ih ir <sup>d</sup>in-šu-ši-na-ak ir ku-pu-uh (E.K.I., p. 147, n. 7 ; ce texte comportant quelques erreurs, *kupah* est généralement restitué à la place de *kupuh*).

De plus, dans une inscription mentionnant l'attribution de villes et de territoires conquis, le mot *šar* est attesté dans un passage concernant la remise de statues à des divinités élamites : za-al-mu ap-pa šá-ar ki-si <sup>d</sup>[la]-ka<sub>4</sub>-mar uk-ku-un-na i tak ... (EKI 74, § 41).

Le mot *šar*, qui est suivi de *kisi*, normalement rendu par « saint(e) », reprend *zalmu* « statue ». Par ailleurs, il pourrait être la racine du verbe *šarra* « restituer, rassembler, reconstituer, reproduire ». Ainsi, *šar kisi* pourrait signifier « restitution / reproduction sainte ». Nous proposons donc de traduire la variante de la ligne 12 par : « je lui en ai fait la restitution (litt. "la restitution, à lui, j'ai apporté") ; pour lui, Inšušinak, (les statues des rois) j'ai dressées ».

l. 12-13 Litt. « étant décidant un labeur et je n'ai pas parlé ». « Labeur » rend le participe passé passif *balik* « acte laborieux / efforts accomplis ».

l. 13 Litt. « (pour toi) étant décidant de renforcer / consolider et je n'ai pas fait ». [cf. la variante nu ú šil-ha-ma-an-ki (E.K.I., p. 148, n. 2) : « pour toi, moi, je décidais (étant décidant) de renforcer / consolider ».]

l. 14 Variante : nu šil-ha-an-da (E.K.I., p. 148, n.3) : « à toi qui donnes la force ».

l. 15 hiš-da : « avait conservé », rendu par un futur antérieur du passé dans un contexte à l'optatif (verbe à l'accompli).

l.16 La base nomino-verbale *mani* est employée nue comme substantif et se trouve notamment dans le mot *manip* (animé pluriel). Nous savons, par un passage des textes de Siwepalarhuhpak (E.K.I. 3 A-B, VII), que le terme *manip* représenterait des ex-votos ou des objets faits en bronze. Une formule similaire d'une inscription de Šilhak-Inšušinak (E.K.I. 54, §14) comporte le mot *hu(p)pa* (voir l. 12) à la place de *manip*. Le verbe *manip* a donc un sens positif.

l. 17 Le verbe *piti/e* signifie « égarer, perdre, retirer ».

Si le verbe *mani* qui termine la proposition précédente, présente une forme à l'optatif (*maniš-ni*), en revanche, *piti/e* est précédé de la particule du

prohibitif *ani/ū* (*ani piten*). Par conséquent, ces verbes ne doivent pas être tous deux, rendus par un optatif.

Christophe MONTAGNE  
4, allée des chardonnerets  
F-78260 Achères

Françoise GRILLOT-SUSINI (03-96)  
30, rue de Longchamp  
F-92200 Neuilly-s/ Seine